

AVRIL 2024



Mot de la présidente

Bonjour à toutes et à tous,

Voici enfin venu le temps du printemps. La nature se réveille et les maisons peuvent présenter quelques problèmes qui étaient bien gelés avec l'hiver mais qui profitent du beau temps pour poindre le bout du nez, comme une marmotte hâtive.

Un coup de barre a été donné dans les prix des loyers. Le fait d'augmenter le fonds de rénovation nous aidera grandement à suivre l'augmentation des frais de matériaux et de main-d'œuvre nécessaire pour la réalisation de plusieurs travaux sur les différents bâtiments de la coopérative.

Votre plan d'entretien, qui était à remettre au bureau pour le 4 avril, est le résultat de vos observations. Vous êtes les yeux de la coopérative. Prenez le temps de bien faire le tour de votre maison, de votre appartement, de vos aires communes. Certains travaux peuvent assurément être effectués par des membres de votre maison, d'autres doivent passer par le personnel d'entretien et finalement, quelques travaux nécessitent l'intervention des professionnels.

N'oubliez pas que Sonia, au bureau, est disponible pour répondre à toutes vos questions concernant le plan d'entretien ou le budget. N'hésitez pas à la contacter en cas de besoin.

Si des membres de votre maison quittent, n'oubliez pas que de prendre le temps de bien faire votre sélection, c'est gagnant pour vous et pour la coopérative.

La dernière autogestion était la semaine dernière, viendra ensuite le temps de l'assemblée générale annuelle, qui se tiendra le samedi 25 mai prochain. Joyeux printemps à tous!

Christyne Lavoie, présidente

À noter

Nos heures d'ouverture sont de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 du lundi au jeudi et de 9 h à 12 h le vendredi.

Votre maison organise une corvée de printemps? Venez vous inspirer avec la liste contenue sur le site web de la coopérative dans la section membre. www.chce.coop/membres

Joyeux printemps!



Dates à retenir:

4 mai: échange plantes vivaces

25 mai: AGA

www.chce.coop

Nouvelles en vrac



Francis Landry, un membre de la coopérative, est en grande réflexion sur la création d'un **groupe d'achats alimentaires**, du type coopératif. Si ce sujet vous intéresse, que vous avez des compétences sur le sujet ou encore que vous avez seulement envie de vous impliquer dans un groupe, vous êtes invités à le contacter. Il est présentement à la recherche de possibles membres fondateurs.

Francis Landry: francislandry68@hotmail.com

Invitation au théâtre

Lors du sondage de l'année passée, plusieurs d'entre vous avez manifesté de l'intérêt pour des sorties au théâtre.

Aujourd'hui, nous célébrons la journée mondiale du théâtre. Nous profitons donc de cette journée pour vous inviter au théâtre.

Nous comptons parmi nos membres plusieurs parents ayant leurs enfants aux Enfants de la Terre. Chaque année, les secondaires 2 de cette école propose une pièce de théâtre de grande envergure. Les élèves pratiquent le théâtre depuis la 1^{ère} année. De nombreux parents sont des artistes confirmés dans le domaine des arts de la scène (décor, mise en scène, éclairage, costumes...). Cette année, la pièce sera présentée à la très belle salle du Centennial sur le campus de Bishop.

Afin de répondre à votre demande et de développer une collaboration entre nos entités, l'école propose d'offrir aussi un rabais aux membres au coût de 15\$/adulte et 5\$/enfant.

La pièce donnera lieu à 3 représentations soit le vendredi soir 19 avril à 19h00, le samedi 20 avril en après-midi à 13h30 et le soir à 19h30.

Bien entendu, nous sommes au fait des problèmes de déplacement vers le campus de Bishop et, bien que le transport en commun soit efficace, du covoiturage pourra une nouvelle fois être mis en place.

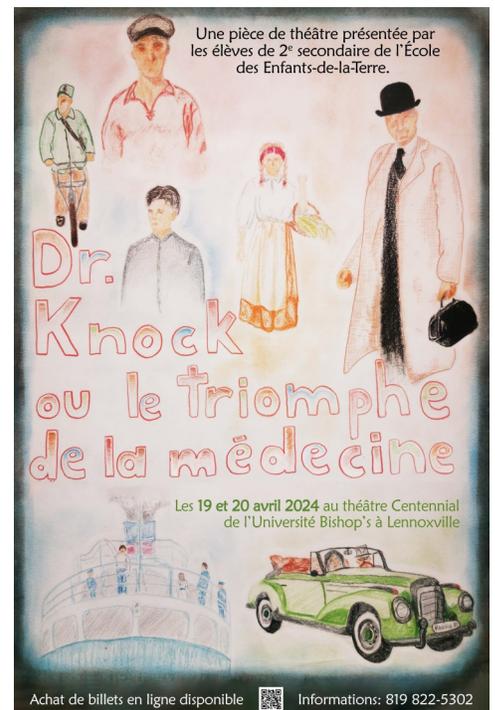
Si vous souhaitez de plus amples informations, ou pour réserver vos billets, contactez Grégory Bach, parent aux Enfants de la Terre et membre du comité « activité sociale ». courriel : gregorybach@hotmail.fr ou par téléphone : 819-542-6971

Du covoiturage pourrait être organisé aussi, si vous en manifestez le besoin à Grégory lors de votre réservation de billet.

Voici aussi le lien vers la vidéo promotionnelle de la pièce : <https://drive.google.com/file/d/1qMNOBhQR8ut3Hyx1oR4wz3dUL9fAeju0/view>

Au plaisir de vous y voir en grand nombre.

Grégory Bach., du comité social



Le Lien s'adresse aux membres de la



Direction : Philippe Grenier
Rédaction : Martine Charest
Collaboration : Sonia Gautier

**Coopérative d'habitation
des Cantons de l'Est**
548, rue Dufferin
Sherbrooke (Québec) J1H 4N1
Téléphone : 819 566-6303
Courriel : chce@reseaucoop.com
www.chce.coop

Ne rangez pas vos produits d'entretien ménager sous le lavabo

Par Marie-Eve Shaffer (revue Protégez-vous, mars 2023)

17 mars 2023

Cas vécu : du Lysol Advanced a corrodé un tuyau d'eau flexible en acier inoxydable et provoqué 125 000 \$ de dégâts d'eau dans une maison neuve. Exit les produits d'entretien ménager sous l'évier et le lavabo ! Les émanations que dégagent certains d'entre eux peuvent corroder, et même briser la tuyauterie.



Un couple qui avait fait construire une maison à Saint-Gabriel-de-Valcartier, près de Québec, l'a appris à ses dépens. Pour faire briller leurs nouvelles cuvettes, les propriétaires utilisaient le produit *Lysol Advanced*, qui contient jusqu'à 12 % d'acide chlorhydrique. Celui-ci était rangé sous le lavabo de la salle de bains, tout près de la tuyauterie en acier inoxydable, dans un placard fermé.

En 2017, plus de quatre ans après l'emménagement de la famille dans la maison, le pire s'est produit : un tuyau s'est rompu, ce qui a provoqué des dégâts s'élevant à 125 000 \$.

La compagnie d'assurances du couple, La Capitale, a intenté une poursuite contre le fournisseur du robinet, l'installateur ainsi que le fabricant du produit d'entretien ménager. Dans une [décision rendue en novembre 2022](#), le juge de la Cour supérieure Alain Michaud a tenu pour responsables le détaillant qui a vendu le robinet, mais surtout Reckitt Benckiser, la multinationale qui possède la marque Lysol.

À lire aussi : [Comment éviter les substances toxiques dans les produits d'entretien ménager](#)

Les causes de ces bris

Comment expliquer le bris de la tuyauterie ? Devant la Cour, Nicolas Geoffroy, un expert en métallurgie mandaté par La Capitale, a signalé qu'une « incompatibilité entre le matériau de tressage (sujet à la corrosion) et le produit nettoyant Lysol (particulièrement corrosif) est responsable de cette fissuration par corrosion sous contrainte ».

Notez que les tuyaux flexibles en acier inoxydable ont une durée de vie moyenne de 15 à 20 ans. Pour tenir le coup si longtemps, ils doivent être de bonne qualité et ne pas avoir subi de déformation. Des experts ont indiqué devant le tribunal que l'acier inoxydable de série 300 résiste mieux à la corrosion que celui de la série 200. Vous trouvez parfois cette information sur la fiche de produit à la quincaillerie. Sinon, demandez-la à un commis.

La dégradation de la tuyauterie

Pour bien comprendre la dégradation de la plomberie, la [Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec](#) (CMMTQ) indique dans son site internet que trois facteurs sont à l'origine de ces bris attribuables à des produits nettoyants :

- **La présence de produit chimique**, comme le chlore et le soufre. Quand vous achetez un produit, le contenant est fermé hermétiquement. Dès que vous l'ouvrez, il y a un risque d'émanations ou d'écoulements si vous ne remettez pas le bouchon en place ou si vous ne le remettez pas correctement. Le contenant peut aussi ne pas être refermable hermétiquement après la première ouverture.

Ne rangez pas vos produits d'entretien ménager sous le lavabo (suite)

Par Marie-Eve Shaffèr (revue Protégez-vous, mars 2023)

17 mars 2023

À l'occasion, vérifiez l'état de vos tuyaux enveloppés dans une gaine tressée en acier inoxydable. Vous pouvez tenter de repérer visuellement les traces de rouille ou passer votre main pour voir si des brins se détachent.

- **Un matériau vulnérable à la corrosion**, comme l'acier inoxydable, le cuivre et l'acier émaillé.

Une contrainte de matériel. La pression de l'eau dans le tuyau remplit ce critère, mais également le pliage et le serrage.

Le CMMTQ mentionne que, lorsque ces trois facteurs sont réunis, la gaine tressée en acier inoxydable « perd son intégrité ». Ses « brins défaits peuvent percer la conduite de plastique » qui se trouve dessous. Sinon, celle-ci « peut se fissurer sous des contraintes normales d'utilisation ».

Les avertissements sur l'étiquette

De l'avis du tribunal, le couple de Saint-Gabriel-de-Valcartier aurait pu difficilement prévoir le dégât d'eau qui s'est produit dans la maison. L'étiquette du nettoyant *Lysol Advanced* mentionnait que celui-ci « ne devrait pas être utilisé ou placé sur les couvercles de réservoir, meubles-lavabos, lavabos, baignoires, armoires, dessus de comptoir, carpettes, planchers et autres ». Il était également précisé de « garder le contenant fermé hermétiquement dans un endroit frais et bien aéré ».

Le juge Michaud a trouvé ces indications incomplètes. « Il aurait été beaucoup plus efficace de résumer ces endommagements par leur dénominateur commun, qui est celui de la corrosion (qu'elle soit générée par le liquide lui-même ou par ses émanations) », écrit-il dans son jugement.

Des conseils de prévention

Combien de dégâts d'eau surviennent chaque année en raison de l'émanation des produits d'entretien ménager corrosifs ? Impossible de le savoir. Le Bureau d'assurance du Canada ne collige pas de tels détails dans ses données.

Devant le tribunal, le détaillant qui a vendu le robinet au couple de Saint-Gabriel-de-Valcartier a recensé 87 cas de 2014 à 2022. L'expert Nicolas Geoffroy a, pour sa part, mentionné « avoir traité de 100 à 200 cas de cette nature », sans préciser sur quelle période.

Pour éviter qu'un tel sinistre ne survienne dans votre demeure, abstenez-vous de ranger vos nettoyants corrosifs près de la tuyauterie, surtout ceux qui contiennent du chlore. Retirez-les tous en cas de doute. Quand vous utilisez ces produits, veillez aussi à bien rincer les tuyaux pour éviter les dépôts.



À votre agenda : assemblée générale annuelle du 25 mai 2024

Comme mentionné sur votre calendrier de la Coopérative, l'assemblée générale annuelle des membres aura lieu le 25 mai prochain, à 9 h 00, dans la salle 206 à Sercovie. En plus du rapport d'activité et du rapport financier, les membres pourront procéder à l'élection des administrateurs.

Fonds de Soutien aux événements coopératifs Jusqu'à 200 \$ pour organiser un événement

Critères

- Événements entre le 1^{er} juin 2024 et le 31 mai 2025
- Plusieurs coopératives organisatrices
- Degré élevé de participation des membres
- Inclusion des enfants (si applicable)
- Souligner les bons coups des membres
- Invitation des autres coopératives
- Invitation des résidents du quartier
- Invitation des élus et des média3



Date limite de dépôt le 3 mai 2024

*Montant alloué allant jusqu'à 200\$ selon le nombre de critères présents dans le projet. Jury indépendant.

Compléter le formulaire et retourner au bureau de votre Fédération.

marianne.lemieux@reseaucoop.com

Contacts avec Cooptel

Voici les éléments qui sont faits par le bureau de la CHCE :

- Les suivis administratifs de facturation
- Les réductions ou les ajouts facturables suite à une demande de changement d'un membre
- Toutes les demandes de modifications, d'abonnement ou de désabonnement.
- Les interurbains et appel 411 sont facturables. La coopérative cumule le détail des appels et lorsque le montant atteint 15\$, elle vous envoie une facture qui est payable avec le prochain loyer.

Nous vous invitons donc à envoyer un courriel au bureau à chce@reseaucoop.com pour que votre demande soit traitée.

Le seul temps où un membre contacte Cooptel est lorsque les services de téléphone ou d'internet ne fonctionnent pas.

Connaissez-vous l'organisme La forêt qui marche?

En partenariat avec l'APCHQ Estrie, cet organisme récupère les arbres et les végétaux indigènes avant le déboisement lors de projets de développement. Les végétaux sont offerts gratuitement à la population lors des activités de cueillette.

Si vous êtes intéressé, sachez que la première cueillette de 2024 sera le samedi 20 avril 2024 à 9 h 00.

Pour plus d'informations, visitez le site: laforetquimarche.org



2025: 50e anniversaire! APPEL AUX MEMBRES



Mine de rien, la CHCE fêtera, le 8 février 2025, ses 50 ans d'existence. Pour mener à bien tous les projets qui nous tiennent à cœur pour souligner cet événement fort important, nous faisons appel à vous.

Nous cherchons:

- des **photos** de vos maisons, de vos activités sociales ou corvées
- Des **photos de vos enfants** qui sont nés depuis que vous habitez à la coopérative
- Des **bénévoles** pour organiser une soirée festive
- Des **artistes** qui aimeraient participer à la soirée festive
- Des **artisans** qui aimeraient partager ce qu'ils créent

Prière d'envoyer tout ceci à: martine.charest@reseaucoop.com



La Grande Vie— Phase 2 recrute! 33 nouveaux appartements!

La Grande Vie Coopérative de solidarité en habitation s'adresse aux personnes autonomes de 75 ans et plus et aux personnes en légère perte d'autonomie. La coopérative compte 54 logements offrant plusieurs services : – Repas; – Ascenseur; – Surveillance 24 h/24; – Buanderie; – Salle communautaire. Le recrutement pour la phase 2 s'amorcera bientôt. Ça vous intéresse? Contactez Martine au bureau pour vous manifester.

FORÊT URBAINE



La coopérative met à la disposition des membres un budget annuel de 10 000\$ pour l'entretien des arbres des maisons.

- Services d'élagage, de conseils pour un nouvel aménagement pour des arbres et des arbustes.
- Premier arrivé, premier servi !
- Pour faire votre demande, envoyez un courriel au bureau accompagné d'un estimé des travaux à effectuer par l'un des fournisseurs du bottin.

La dépense sera autorisée ou non par le bureau. Les aménagements floraux ne sont pas inclus dans ce budget.

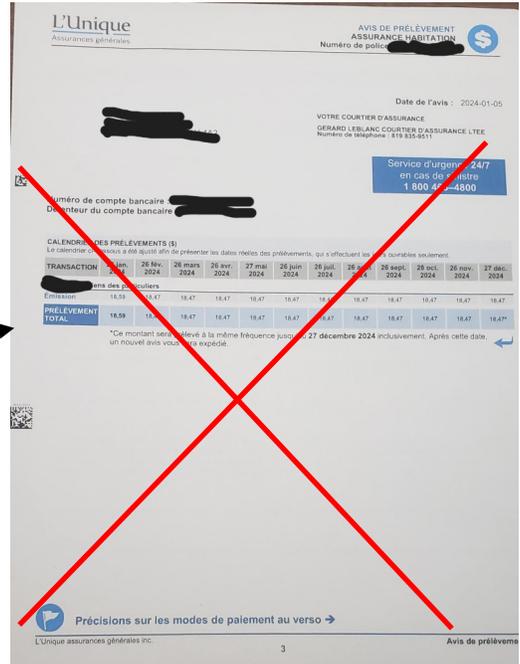
Table en bon état à donner - Richard Simoneau - Maison LB :
ricsim10@gmail.com ou par téléphone: 569-8838 ou 829-2797



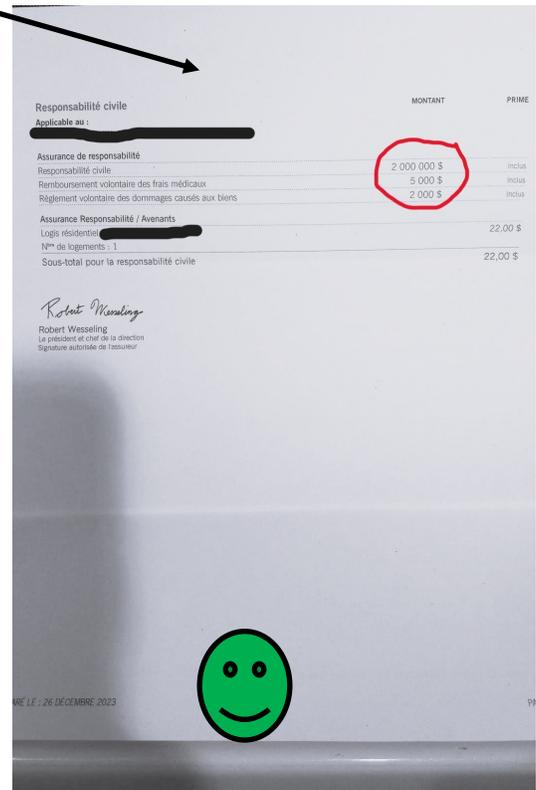
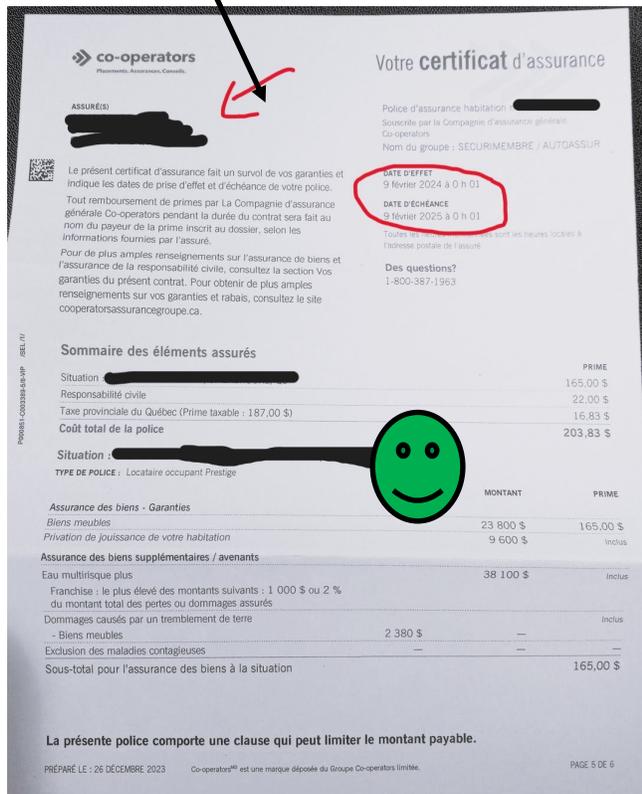
Assurance-habitation

Quand vous fournissez votre preuve d'assurance-habitation, une preuve de retrait dans votre compte ou la facture ne sont pas des preuves réelles. Il faut soumettre un document avec le nom de la personne assurée, le montant de la couverture de responsabilité civile ainsi que les dates de couverture.

Ceci n'est pas accepté.



Ceci est accepté.



RAPPEL AUX MEMBRES Quand vous changez d'adresse électronique ou de numéro de téléphone, il est important de communiquer vos nouvelles données avec le bureau.

Le deuil

Alors qu'auparavant, on nous enseignait que le deuil comportait 5 grandes étapes, par lesquelles la plupart des gens allaient passer, on sait maintenant que ces 5 « étapes » ne seront pas toutes vécues dans le même ordre, ni même obligatoirement vécues les 5.

Ce qu'il faut retenir, c'est que ces sentiments cohabitent en nous et se chevauchent. On peut donc passer d'une étape à une autre et avoir ensuite l'impression de régresser dans notre cheminement du deuil. Le deuil ne peut donc pas se vivre comme un modèle, mais plutôt comme un processus qui est propre à chacun.



Les 5 « étapes »

Le déni : Il s'agit d'une manière de se protéger quand le corps et la tête ne sont pas encore prêts à gérer émotionnellement le deuil.

La colère : Il s'agit d'un sentiment de trahison, un ressentiment, une incompréhension face au vide ressenti à la suite de la perte de l'être cher.

Marchandage : Il s'agit d'une étape pas toujours présente, mais qui peut pousser une personne à conclure un accord avec quelque chose de plus grand qu'elle (Dieu, l'Univers ou autre). Si elle change un aspect de sa conduite, son désir le plus cher pourrait se réaliser.

Dépression : Dans cette étape, la tristesse doit être vécue et exprimée. Les gens qui entourent les personnes endeuillées peuvent vivre un inconfort face à ce trop-plein de tristesse.

Acceptation : Lorsque les émotions ont été vécues, exprimées et que les personnes ont été bien soutenues, elles en arrivent à faire la paix avec le deuil, à ressentir un certain soulagement.



Que faire pour accompagner une personne endeuillée?

- Être présent
- Ne pas éviter le sujet
- Aider la personne
- La faire sortir, lui changer les idées
- Faire un rituel de guérison avec elle

Parfois, les mots sont vides. Une présence ou un geste peuvent être plus éloquents.